

LE BOOM TOURISTIQUE : LE CAS DE HAMMAMET (Tunisie)
REVUE HORIZONS MAGHREBINS – UNIVERSITE TOULOUSE LE MIRAIL
N° ¾ PRINTEMPS 1985

L'AUTEUR DE CET ARTICLE EST Dr. Abdallah GABSI
Chargé d'enseignements et chercheur dans les Universités de Toulouse
et d'Amiens

Diplômé des Universités françaises

DOCTEUR EN DROIT INTERNATIONAL ET EUROPEEN

DOCTEUR EN URBANISME ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

DOCTEUR EN GESTON

DOCTEUR D'ETAT FRANÇAIS EN SCIENCES ECONOMIQUES

TITULAIRE DE 10 DEA /DESS DONT UN EN SCIENCES POLITIQUES

QUALIFIE MAITRE DES CONFERENCES PAR LE CONSEIL NATIONAL DES
UNIVERSITES FRANÇAISES

HORIZONS MAGHREBINS

3/4 le droit à la mémoire

printemps-été 1985

revue des étudiants maghrébins de l'université de toulouse-le mirail



50 F.

Dossier: Recherches et Methodologies

En Sciences Sociales Et Humaines Au

Maghreb _ J. SIMON _ L. SIORAT...

Entretien: A. LAABI

N. SAIL...

Etude: L' Image De

L' Islam à Travers

Les Manuels Scolaires

Français De 1945 à 1971



Couverture: Fatima Hassan El Farouj (peinture).

LE BOOM TOURISTIQUE : CAS DE HAMMAMET (TUNISIE)

Abdallah Gabsi*

"Ce ne sont pas les murs qui
font une ville, mais bien les
hommes qui y vécurent". 115

PLATON

RESUME** :

Le développement spectaculaire du phénomène touristique offre une voie de réflexion féconde pour l'aménagement, la planification et le contrôle de cette activité saisonnière toute récente.

* Docteur en géographie et aménagement. Université de Toulouse-Le Mirail.

** Outre l'emploi, figurent parmi les autres retombées du tourisme l'apport en devises, l'effet d'entraînement sur les autres activités, la transformation du paysage et de l'espace, l'accroissement des recettes budgétaires..., délaissées volontairement dans cet article, et ce, pour analyser, plus ou moins en profondeur, cette retombée principale qu'est l'emploi.

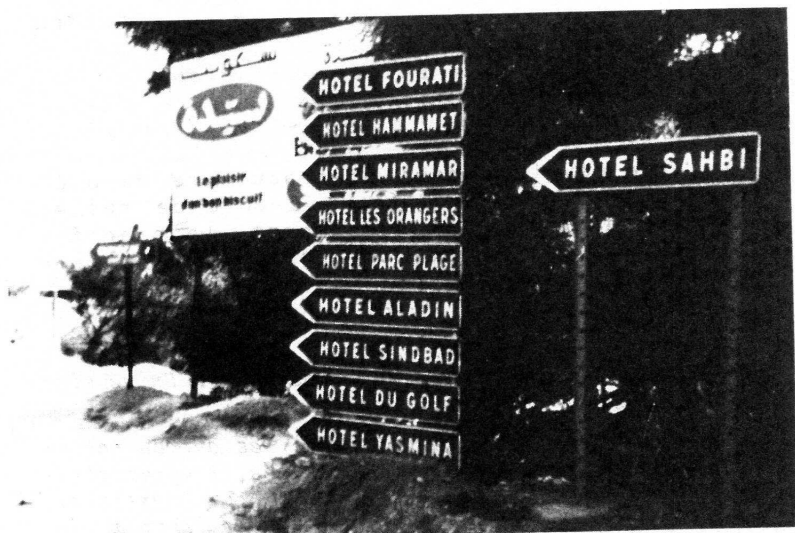
Les apports positifs, qui ont réellement résulté, directement ou indirectement de l'intensité des capitaux investis dans ce secteur, ne doivent pas laisser perdre de vue les conséquences négatives telles que le déséquilibre entre les infrastructures et les superstructures hôtelières, les coûts de création d'emplois plus élevés que prévus...

LES EQUIPEMENTS TOURISTIQUES : DE L'APPARITION A LA PROLIFERATION

HAMMAMET, en raison de ses potentialités géographiques, climatiques, historiques..., est devenue la principale zone touristique du pays.

116

Alors qu'elle vivait plus ou moins en "autarcie", la ville d'HAMMAMET devient aujourd'hui, grâce à une croissance spectaculaire, synonyme de centre de vacances, de



La prolifération des hotels à travers les panneaux de signalisation.

station balnéaire recherchée(1) et de ville cosmopolite.



117

Investissements en infrastructures spécifiques au tourisme : exemple de la route de Hammamet-Nord.

Ces identifications, certes récentes, résultent incontestablement de l'évolution "galopante" du tourisme, qui constitue cependant une activité "jeune".

Le tourisme est né en 1959, en même temps que la Société Hotelière Touristique de Tunisie (S.H.T.T.). C'est en effet cette société semi-publique, qui fit édifier le premier hôtel à HAMMAMET, le "MIRAMAR", hôtel de grande capacité favorable au développement du "tourisme industriel". HAMMAMET peut donc être considérée comme le "berceau" du tourisme tunisien.

Depuis, en raison notamment de l'ampleur exceptionnelle de cette activité, dans la vie économique nationale, régionale et locale, la ville fait figure de capitale touristique de la région, voire du pays.

(1) Ces dernières années les hôtels d'HAMMAMET connaissent le "surbooking".

Dès le début des années soixante, l'hôtellerie a été promue branche maîtresse de l'économie locale.

Son expansion y a été plus rapide qu'ailleurs. Les 18 établissements, réalisés jusqu'en 1970 sur le littoral nord et sud regroupant 7189 lits, ne semblent pas suffire à une clientèle de plus en plus nombreuse.

Face à la situation de "surbooking"(2) connue par la station au cours de ces dernières années surtout, les investisseurs, avides de la rentabilité à court terme, y poursuivent leurs réalisations, et ce, en dépit de l'aménagement d'autres zones de la région. De 1970 à 1980, 4484 lits nouveaux ont été mis en place dans 14 établissements de catégories différentes ; ce qui porte la capacité totale des 32 établissements à 11 673 lits.

118

(2) Le "surbooking" désigne un dépassement de la demande par rapport à l'offre : certains hôteliers craignant de ne pas remplir leurs établissements sur la base d'une seule offre, louent la même capacité d'accueil à plusieurs organisateurs de voyages.

LA PRIVATISATION DE L'HOTELLERIE : LE ROLE DE L'ETAT, LIMITE A L'INITIATION ET A LA DEMONSTRATION

Comme à l'échelle nationale, la part du secteur public dans les investissements en superstructures hôtelières, a enregistré une baisse dans l'ensemble des investissements hôteliers réalisés à HAMMAMET.

120

L'Etat, après avoir joué le rôle de démonstrateur ou d'initiateur pour l'exploitation du tourisme, a laissé ce type d'investissements au secteur privé attiré par l'expansion rapide de cette activité rentable stimulée de surcroît par les encouragements divers de l'Etat, tant en matière d'investissements en infrastructures qu'il prend en charge, qu'en matière d'aides diverses d'ordre financier, fiscal... qu'il accorde aux investisseurs dans l'hôtellerie.

Par le biais de la société semi-publique (S.H.T.T.), l'Etat ne possède que 2 des 33 hôtels de la ville, soit 7 % de l'ensemble des lits que regroupent ces établissements (913 sur les 11 927 lits réalisés jusqu'en 1980) (1).

LA RENTABILITE : OBJECTIF MAJEUR DE L'ENTREPRENEUR HOTELIER

La taille des établissements hôteliers constitue un paramètre de leur rentabilité (voir tableau A). Pour maintenir et augmenter cette rentabilité, l'investisseur privé hôtelier est tenu de ne pas se contenter des investissements déjà réalisés. Il est amené à renouveler et

(1) La part de la S.H.T.T. représentant l'Etat, était de l'ordre de 21 % en 1963, de 40 % en 1961 et de plus de 80 % jusqu'en 1960.

à moderniser son capital technique, à accroître son capital foncier et immobilier afin d'étendre la capacité d'accueil de son établissement, en veillant à la qualité de son produit.

Cela est d'autant plus nécessaire, que la concurrence semble jouer en faveur des établissements nouvellement créés, parce qu'ils répondent généralement mieux que les anciens aux exigences des organisateurs de voyages.

TABLEAU-A

CALCUL D'INDICATEURS DE RENTABILITE POUR UN ECHANTILLON D'HOTELS

	"4 ET"	"3 ET" (société)	"3 ET" (particulier)	"3 ET" (entreprise familiale)	"3 ET" (entreprise semi-publique S.H.T.T.)	"3 ET" (participation étrangère au capital)
Capacité en lits	720	984	435	366	308	250
Point mort : (rang de la nuité à partir de laquelle l'hôtel commence à réaliser des bénéfices)	244 j	275 j	268 j	295 j	281 j	342 j
Bénéfice net x 100 = Coût de l'investissement	9 x	6,75 x	5,5 x	4,65 x	4,13 x	0,5 x

A partir d'enquête personnelle effectuée auprès des services des établissements concernés.



LE DEVELOPPEMENT DU CAPITAL HOTELIER :
L'INVESTISSEMENT D'EXTENSION

Jusqu'en 1980, l'investissement d'extension, qui représente près du tiers du total réalisé, varie non seulement d'une zone touristique à une autre, mais aussi d'un établissement à un autre.

PLACE DE L'INVESTISSEMENT D'EXTENSION DANS L'INVESTISSEMENT TOTAL A LA FIN DE 1980 (en milliers de dinars)			
CATEGORIE DE L'ETABLISSEMENT	REOUVERTURE	EXTENSION	EXTENSION REOUVERTURE en %
VILLAGE DE VACANCES	516	700	135
VILLAGE DE VACANCES	334	416	125
"2 ETOILES"	275	625	272
PENSION DE FAMILLE	18	20	111
"3 ETOILES" (S.H.T.T.)	450	600	133
"3 ETOILES" (PRIVE)	230	882	383
"3 ETOILES" (PRIVE)	332	1 568	472
"4 ETOILES" (PRIVE)	--713	--1 750	--245
	2 868	6 561	230

Selon enquête personnelle effectuée auprès des établissements hôteliers
et du bureau régional de l'Office National du Tourisme Tunisien. (O.N.T.T.)

Ce type d'investissement, généralement plus important que celui du départ, est réalisé, le plus souvent, "par tranche" ou "par lot". Mais, sans effort soutenu de commercialisation, l'accroissement de la taille de l'établissement affectera le taux d'occupation(1), lui aussi, paramètre de la rentabilité recherchée par les hoteliers d'HAMMAMET caractérisés par une hétérogénéité géographique remarquable.

DIVERSITE GEOGRAPHIQUE DU CAPITAL HOTELIER

Les investissements "en chaîne" se poursuivent : les uns suscitent la réalisation des autres. HAMMAMET se présente aussi comme un pôle d'attraction de capitaux fort importants, d'origines diverses (locale, régionale, nationale et étrangère)

124

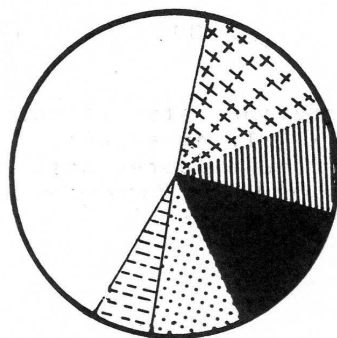
REPARTITION DES LITS INSTALLES A HAMMAMET SELON L'ORIGINE GEOGRAPHIQUE DU PROPRIETAIRE DE L'ETABLISSEMENT

REGION	NOMBRE DE LITS	POURCENTAGE
KAIROUAN	4 808	40
HAMMAMET-		
NABEUL	1 843	15
SFAX	1 234	10
JERBA	1 196	9,8
TUNIS	1 122	9,2
SAHEL	1 035	8,5
ETRANGER	--- 924	--- 7,5
	12 162	100

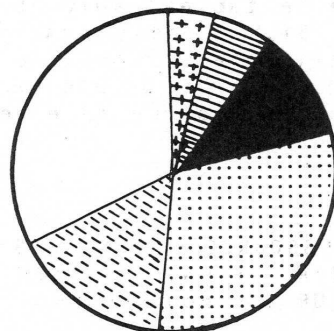
Selon enquête personnelle auprès des établissements hoteliers d'HAMMAMET et du bureau régional de l'O.N.T.T.
(NABEUL 1980)

(1) Le taux d'occupation est le rapport du nombre de nuitées enregistrées dans l'année (taux annuel) sur le nombre de lits déjà installés, multiplié par 365 jours.

REPARTITION DES LITS INSTALLES ET DES CAPITAUX INVESTIS A HAMMAMET
 SELON L'ORIGINE GEOGRAPHIQUE DU PROPRIETAIRE
 PERIODE 1960 - 1980



LITS INSTALLES



CAPITAUX INVESTIS



HAMMAMET NABEUL

KAIROUAN



TUNIS



ETRANGER



JERBA



SAHEL

MODES DE FINANCEMENT : L'INTENSITE ET LA DIVERSITE DES RESSOURCES FINANCIERES

Comme l'indique le tableau suivant, le crédit représentant 51,5 % des ressources attribuées à l'hôtellerie, constitue un instrument important dans le développement des équipements de cette branche récente de l'économie communale.

REPARTITION DES RESSOURCES AYANT SERVI L'EQUIPEMENT HOTELIER SELON LE MODE ET L'ORIGINE GEOGRAPHIQUE (en pourcentage)

	NATURE DES RESSOURCES	DETAIL	TOTAL
126	CAPITAL PROPRE		48,5
	- National	43,5	
	- Etranger	5,0	
	CREDIT		51,5
	- National	45,0	
	- Etranger	6,5	
		-----	-----
		100	100

A partir des informations statistiques obtenues de l'O.N.T.T. et enquête personnelle effectuée auprès des services administratifs et financiers des établissements

Les banques sont intervenues, par l'intermédiaire de crédits, dans le financement des réalisations des hôteliers nationaux et étrangers, relevant du secteur

privé à l'échelle locale, sans pour autant participer à l'acquisition de leurs propres établissements. HAMMAMET, contrairement à Jerba, n'a pas attiré jusqu'en 1982(1), seuil du VIème plan (1982-1986), les institutions financières pour y réaliser des investissements touristiques.

La totalité des réalisations hotelières prévues par le VIème plan, relève de l'initiative privée, ce qui affaiblira encore la part du secteur public dont la place dans l'investissement en infrastructures est prépondérante.

INVESTISSEMENTS EN INFRASTRUCTURES

L'Etat confie la réalisation des infrastructures à diverses institutions (Société Tunisienne d'Electricité et de Gaz -S.T.E.G.-, Ministère des Affaires Culturelles, Collège National d'Archéologie...) et charge l'O.N.T.T. de l'exécution des infrastructures spécifiques au tourisme.

127

Pour la période 1974-1979, par exemple 7 272 millions de Dinars ont été investis

(1) L'année 1982 marque la première apparition d'une banque (Banque de Développement Economique de Tunisie - B.D.E.T. -) parmi les investisseurs éventuels, puisque son projet figure parmi ceux qui sont au stade de la Commission de Coordination. Avec la réalisation de son projet déjà agréé, la B.D.E.T. représentera certes l'investisseur le plus important ; elle aura l'hôtel de la plus grande capacité d'accueil (2 100 lits), dont l'installation nécessitera le plus grand capital investi dans un établissement (6 millions de Dinars).

1 Dinar (Tunisie) = 10,951 FF en 1976.

11,198 FF au 28/03/85

sur le territoire de la délégation de HAM-
MAMET, dont 6 569 millions de Dinars, soit
90 % à HAMMAMET même (1).

REPARTITION DES INVESTISSEMENTS EN INFRA-
STRUCTURES EFFECTUES A HAMMAMET SELON LE
REALISATEUR AU COURS DE LA PERIODE 1974-
1979

DESIGNATION DE L'INVESTISSEUR	MONTANT (en millions de dinars)	POURCENTAGE
Office National du Tourisme Tunisien	2 436	37
Office National d'Assainissement	2 230	34
128 Société Tunisienne d'Electricité et de Gaz (S.T.E.G.)	1 749	26,6
Ministère de la Culture	80	1,2
Municipalité	54	0,8
Collège National d'Archéologie	---20---	---0,4---
	6 569	100

A partir des rapports annuels de la Munici-
palité de HAMMAMET et de l'O.N.T.T. (Com-
missariat Régional NABEUL).

(1) Les 10 % restant, concernent les projets réali-
sés sur le territoire du village de Sidi Djedidi (70
millions de Dinars pour la réalisation du Barrage
qui porte son nom et 3 millions de Dinars pour la
mise en valeur des vestiges historiques servant le
tourisme).

Pour la totalité de ces investissements, le tourisme a donc accaparé à son profit, des capitaux massifs manquant à d'autres secteurs.

Parmi les apports attendus d'un tel sacrifice, figure au premier plan la lutte contre le chômage, point noir de l'économie tunisienne.

LE TOURISME CREATEUR D'EMPLOIS

Le tourisme a permis la création d'emplois dans les sous-secteurs hôtelier et extra-hôtelier, principalement. Il a entraîné également une modification au sein de la structure de la population active dans laquelle le secteur primaire (agriculture et pêche) occupait la première place (54 %), suivi de la branche "commerce" (17 %).

129

Aujourd'hui, près de 30 % de cette population est employée dans le tourisme. HAMMAMET retient 79 % de la main-d'oeuvre hôtelière de la région, soit 4 332 sur les 5 483 emplois directs

Le tourisme a aussi développé le salariat. Nombreux sont ceux qui ont dû quitter l'agriculture ou la pêche pour occuper un emploi dans le tourisme. Car, selon eux, même si le revenu n'est pas aussi élevé qu'ils le souhaiteraient, au moins ce secteur leur assure-t-il une meilleure stabilité de revenus et des garanties d'ordre social (assurance maladie, assurance vieillesse...), que la pêche ou l'agriculture ne leur offraient pas.

Si le tourisme se présente comme créateur d'emplois, il ne faut cependant pas perdre de vue qu'il attire vers lui une partie de la main-d'oeuvre déjà occupée dans les autres secteurs.

Devant la prolifération des établissements touristiques, prolifération confirmée d'ailleurs par les prévisions du VIème plan, le marché du travail touristique local connaît une saturation. C'est la raison pour laquelle on assiste à un développement sans précédent du phénomène immigratoire : environ 60 % de la main-d'oeuvre hôtelière est originaire de HAMMAMET.

Le solde concerne diverses régions et notamment Kairouan, Tunis, Sfax, qui retiennent respectivement 6,8, 5,7 et 4,8 % (1). Le développement de ce phénomène accentue encore le problème de logement dont la résolution s'impose, et ce, pour répondre au besoin de la main-d'oeuvre additionnelle nouvellement débarquée.

130

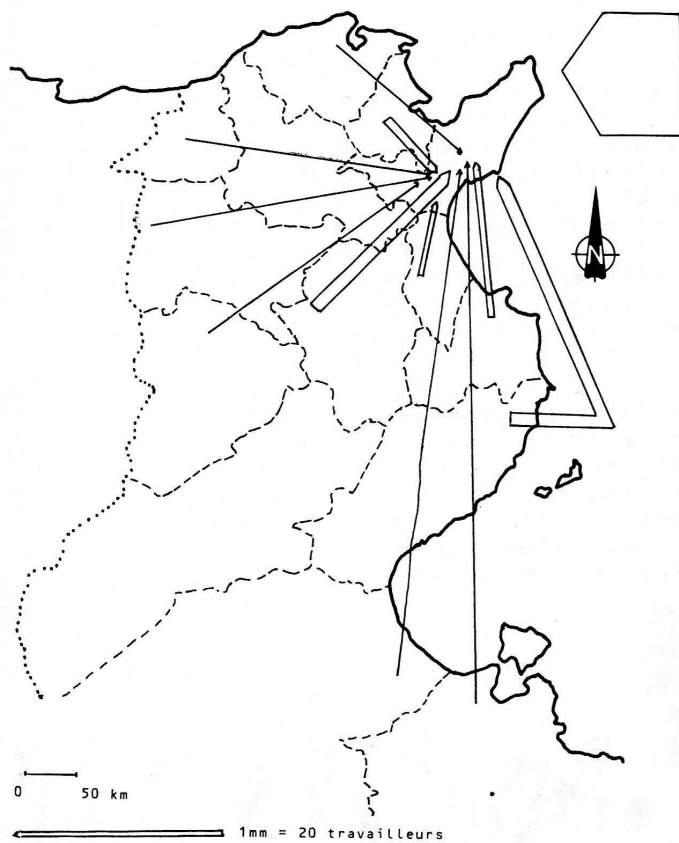
Les appels des hôteliers adressés à l'Etat se poursuivent : aucune cité, autre que celle déjà réalisée par la Société Nationale Immobilière de Tunisie (S.N.I.T.), à la demande des hôteliers, n'a encore vu le jour. D'un tel déséquilibre entre l'offre et la demande de logements à louer, s'alimente le phénomène inflationniste indéniable.

La main-d'oeuvre hôtelière est essentiellement jeune : 86 % des travailleurs ont moins de 45 ans. Les célibataires représentent 35 % de l'ensemble de cette main-d'oeuvre quasi-intégralement tunisienne (le taux des étrangers est de 0,27 %) dont la part des femmes a été évaluée à 13 %. (2)

(1) Selon enquête personnelle effectuée auprès des établissements hôteliers (service du personnel).

(2) Calcul effectué pour un échantillon d'établissements hôteliers.

LE PERSONNEL HOTELIER* A HAMMAMET
ORIGINE GEOGRAPHIQUE PAR GOUVERNORAT



*Calcul effectué pour 1 000 travailleurs
pris au hasard.

Les performances du secteur touristique en matière d'emploi, se trouvent en fait limitées par le coût élevé de création d'emplois.

Ce coût, en raison du caractère luxueux de grand nombre d'établissements, est nettement supérieur à celui de la plupart des autres secteurs de l'économie (voir tableau B).

132 La multiplication des établissements entraîne les hoteliers dans une vive concurrence sur un marché de travail déjà fort saturé. Cette concurrence, qui a stimulé la mobilité de la main-d'oeuvre dans son ensemble et la hausse des salaires par rapport aux taux fixés par la convention collective propre au tourisme, porte essentiellement sur la main-d'oeuvre qualifiée, les techniciens et les cadres occupant respectivement 40 %, 9% et 1%.

Pour remédier à cette situation, un effort de formation professionnelle se poursuit tant au niveau national que local. HAMMAMET devient, avec son école hôtelière, toute nouvelle, comportant un établissement d'application d'une capacité de 325 sièges, l'un des centres de formation les plus réputés du pays.



TABLEAU_B

RAPPORT LITS/EMPLOI ET COUT DE CREATION D'EMPLOIS POUR
UN ECHANTILLON D'HOTELS

	"4 ET"	"3 ET"	"2 ET"	"P.F"	"V.V"	"1 ET"
Nombre de lits pour un emploi	2,3	2,9	3,2	3,8	4,8	6,7
Coût de création d'un emploi (en Dinars)	8 038	7 011	7 547	4 222	5 990	5 529

A partir d'enquêtes personnelles effectuées auprès
des services administratifs et financiers des
établissements concernés.

ET = étoiles PF = Pension de Famille V.V = Village de Vacances

CONCLUSION

Repenser le tourisme que les pouvoirs publics ont érigé comme pilier de l'économie, s'impose comme utilité de premier ordre.

Si, d'un point de vue purement économique, de la quantité pourrait jaillir -en raison de l'économie d'échelle- la qualité, il faut cependant signaler qu'il n'en va pas de même pour les domaines social et spatial. Cela s'avère d'autant plus vrai, que les terres fertiles continuent à servir l'urbanisation touristique, alors qu'elles pourraient contribuer à l'atteinte de l'objectif de l'autosuffisance alimentaire proclamé dans les différents plans de développement économique et social.

134

Sur le plan social, certes des emplois ont été créés, mais leur coût, contrairement à ce que l'on pensait, s'est avéré excessif notamment pour les établissements ayant opté pour la "haute catégorie".

Tant sur le plan économique que sociologique, les retombées du tourisme doivent être constamment analysées, voire remises en cause, d'autant plus que, me semble-t-il, c'est à la nature de développement et non pas à l'importance quantitative de la capacité d'accueil en lits installés, qu'il faut s'attacher pour apprécier le tourisme.

BIBLIOGRAPHIE

Il ne s'agit pas d'une bibliographie exhaustive mais du choix de quelques ouvrages ou articles importants qui nous ont été particulièrement utiles pour l'élaboration de notre thèse intitulées : "ANALYSE SOCIO-ECONOMIQUE ET SPATIALE DU TOURISME EN TUNISIE DE 1962 A 1982." (1)

ALLUSSE (J).- "Développement et promotion du tourisme dans les états africains et malgache" -
COOPERATION ET DEVELOPPEMENT N°4 - 1973 -
p. 8-24 -

BARETJE (R), DEFERT (P).- "Aspects économiques du tourisme" -
BERGER LEVRAULT - 1970 -

13

BEAUREPAIRE (G), HUREAU (J).- "L'Afrique a-t-elle besoin des touristes ?" -
JEUNE AFRIQUE N°500 - 4 août 1970 - p. 12 -
18 -

BEN SALEM (L).- "Aspects humains du développement du tourisme dans le Cap Bon" -
REVUE TUNISIENNE DE SCIENCES SOCIALES N°20-
CERES - Mars 1970 -

(1) Thèse de troisième cycle soutenue en 1984
à l'Université Toulouse Le Mirail devant
le jury suivant :

- Monsieur Bernard KAYSER, Professeur à
l'Université Toulouse II (PRESIDENT)
- Monsieur Jean Paul LABORIE, Professeur
à l'Université Toulouse II
- Monsieur Jean Marie MIOSSEC, Université
Paul Valéry à Montpellier.
- Monsieur HUBSCHMAN, Professeur à l'Uni-
versité de Toulouse II.

BOUHDIBA (A).- "Le tourisme une rencontre manquée ? - Les effets culturels du tourisme moderne" -
in COURRIER DE L'UNESCO - Février 1981 -
p. 4-8 -

BOUKRAA (R).- "Notes critiques à propos de l'application du concept d'accumulation primitive au processus d'urbanisation à HAMMAMET" -
REVUE TUNISIENNE DE SCIENCES SOCIALES N°62-
p. 73-81 - TUNIS 1980 -

BOYER (M).- "Le tourisme - Peuple et culture" -
SEUIL - 1972 -

CAZES (G), LANQUAR (R), RAYNOUARD (Y).- "L'aménagement touristique" -
QUE SAIS-JE ? - P.U.F.

136

CHAPOUTOT (J).- "Etude d'impact touristique sur l'environnement rural - exemple : Hammamet - Nabeul -
THESE DE TROISIEME CYCLE - UNIVERSITE DE TOULOUSE-LE MIRAIL - 1980 -

DJEDIDI (M).- "L'emploi touristique dans la zone de Sousse-Skanès-Monastir" -
REVUE TUNISIENNE DE GEOGRAPHIE N°2 -
FACULTE DES LETTRES ET DES SCIENCES HUMAINES - TUNIS - 1979 - p. 45-91 -

ERBES (R).- "Le tourisme international et l'économie des pays en voie de développement" -
ORGANISATION DE COOPERATION ET DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - PARIS 1973 - 167 p.

FACE (M).- "Implications sociales et économiques de l'aménagement d'une région touristique" -
FONDATION ALLEMANDE POUR LES PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT - BERLIN 1973 - 20 p. -

FALL (K).- "Halte au tourisme de masse" -
JEUNE AFRIQUE N°680 - Janvier 1974 -

FRANCES (P).- "Les leçons de "L'été DELORS" : moins d'argent, davantage d'imagination" -

"LE MONDE" du 01/10/1983 -

HAMOUDA (L).- "Quelques aspects économiques du tourisme en Tunisie" -

REVUE TUNISIENNE DE SCIENCES SOCIALES N°22-
Publication du CERES - UNIVERSITE DE TUNIS-
Juil. 1970 -

HAULOT (A).- "Tourisme et environnement"-
MARABOUT - 1974 -

HEYTENS (J).- "Les effets du tourisme dans les pays en voie de développement - Implications économiques financières et sociales" -

CENTRE D'ETUDES DU TOURISME - AIX EN PROVENCE - 1974 -

137

KADT de (E).- "Tourisme, passe-port pour le développement ?" -

Une publication conjointe de la BANQUE MONDIALE et de l'UNESCO -

Ed. ECONOMICA - PARIS - 1979 -

LABORIE (J.P).- "Les petites villes" -
Editions du CNRS 1979 -

CENTRE REGIONAL DE PUBLICATIONS DE TOULOUSE SCIENCES SOCIALES -

MIOSSEC (J.M).- "La croissance touristique en Tunisie" -

L'INFORMATION GEOGRAPHIQUE N°4 - Septembre 1972 -

"Présentation d'une photographie aérienne d'espace touristique en Afrique du Nord : Hammamet (TUNISIE)" -

BULLETIN DE LA SOCIETE LANGUEDOCIENNE DE GEOGRAPHIE - Tome 7 - Fasc. 1 - Janvier-Mars 1973 - p. 47-56 -

"L'espace touristique et son insertion régionale en pays sous-développé : l'exemple de la Tunisie" -

GEOGRAPHIE DU TOURISME - TRAVAUX DE L'INSTITUT DE GEOGRAPHIE DE REIMS N°13/14 - 1973 - p. 53-63 -

"Un modèle de l'espace touristique" -
L'ESPACE GEOGRAPHIQUE N°1 - 1977 - p.41-48-

"Croissance et environnement à Djerba (TUNISIE)" -

BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES GEOGRAPHES FRANCAIS - Mai-Septembre 1976 - N°435/436 -

MZABI (A).- "L'emploi et les investissements touristiques à Jerba" -

REVUE TUNISIENNE DE GEOGRAPHIE
FACULTE DES LETTRES ET DES SCIENCES HUMAINES DE TUNIS - 1979 - p. 111-134 -

8

RENAU (J.P).- "Le Tiers-Monde pris au piège du tourisme ? Les dollars au soleil " -
CROISSANCE DES JEUNES NATIONS N°148 - 24 Juin 1974 - p. 19-26 -

SABATIER (A).- "Expérience exemplaire, celle de la Tunisie" -

LE MONDE DIPLOMATIQUE - Août 1980 - p. 21 -

PONCET (J), RAYMOND (A).- "La Tunisie" -
QUE SAIS-JE ? - P.U.F. 1977 -

PONCET (J).- "La Tunisie à la recherche de son avenir - Indépendance ou néocolonialisme" -
EDITIONS SOCIALES - PARIS 1974 -

SETHOM (H).- "Les fellahs dans la presqu'île du Cap Bon" -

Publication de l'UNIVERSITE DE TUNIS - 1977

SETHOM (N).- "L'influence du tourisme sur l'économie et la vie régionale dans la zone de Nabeul - Hammamet" -

Publication de l'UNIVERSITE DE TUNIS - 1979

SIGNOLES (P), BELHEDI (A), MIOSSEC (J.M),
DLALA (H).- "Tunis : évolution et fonction-
nement de l'espace urbain" -
ERA 706 - Fasc. 6 - 1980 - 259 p. -

STAMBOULI (F).- "Système social et strati-
fication urbaine au Maghreb" -
REVUE TUNISIENNE DE SCIENCES SOCIALES N°505
14 - TUNIS 1977 - p. 69-106 -

VERNIOL (G).- "Le tourisme en Afrique" -
UNIVERSITE DE BORDEAUX I - U.E.R. de SCI-
ENCES ECONOMIQUES - THESE DE TROISIEME CY-
CLE - 1973 - 514 p. -

Les poètes de la tribu



Textes, graphismes et dessins de :
Kenneth White - Yvon Le Men - Jean Bennassar
Agudelo Tenorio - Christian Le Bars
Bernard Manciet - Allen Ginsberg - Bruno Ruiz
Marc Pichon - Philippe Berthaut - Serge Pey
Christian Burgaud - Ghislain Ripault
Gilbert Baqué - Abdelatif Laâbi - Amina Saïd
Ernesto Cardenal - Jérôme Chahine
Abdou Masmoudi - Muncel Ghachem
Félix Castan - Daniel Biga - Jean-Noël Hislen
Jean-Luc Parant - Folon - Rafael Alberti
Guy Roques - Michel Cossem - Joël Hubaut
Pascale Lemaire - Frédéric Hoyer
Bruce Satarenco - Henri Heurtebise
Michel Hubert - Bertrand Meyer-Hirnhoff
Jean-Marie Le Sidaner - Phạm Công Thiệp
Henry Miller - Gaston Puel - Michel Baglin
Gerardo Mario Goloboff - Roger Van Rogger
Jacques Brémont - Balbino Giner
Alain Gauzelin - Alain Pauzié

139

192 PAGES 21X29,7 cm 50F.

Abonnement pour 6 numéros
France & Communauté : 250 F - Etranger : 300 F
Abonnements de soutien à partir de 350 F (tous pays)
Règlements à : Association Tribu C.C.P. 3891 - 32 L Toulouse
Par chèque bancaire, mandat international ou chèque postal
(bien préciser le premier numéro à servir, s.v.p.)

B. P. 3044
31024 Toulouse Cédex